



Communiqué de Presse

*Pôle Recherche
et Développement
Service Communication*

Contacts presse :
Responsable de communication,
Claire LEJEUNE
04 66 68 30 91
claire.lejeune@chu-nimes.fr

Chargée de communication,
04 66 68 30 82

Journées sur la sécurité Anti- Malveillance à l'Hôpital

Jeudi 13 et Vendredi 14 juin 2013

de 9h00 à 17h00

dans le hall d'accueil du CHU

***Point Presse : le 14 juin à 11h00
salle 916 hall 1 niv -3 (salle du plan blanc)***

En présence de **Rachel FERRARI**, commissaire divisionnaire chargée de mission à la Direction Générale de l'Offre de Soins
Observatoire national des violences en milieu de santé
Ministère des affaires sociales et de la santé

Pour ces 4^e journées anti-malveillance au CHU de Nîmes, un point d'information sera mis à disposition dans le hall d'accueil de Carémeau de 9h à 17h.

A 10h et 15h, rencontre, échanges et discussions avec les agents et l'encadrement du Service de Sécurité des Biens et des Personnes, en présence de Thierry GAUSSEN, chef du Service de Sécurité des Biens et des Personnes.

Une conférence aura lieu le vendredi 14 juin à 14h00 dans la salle du Plan Blanc (salle 916, hall 1, niveau -3 : places limitées) qui portera sur les thèmes suivants : Observatoire de la violence au CHU de Nîmes, Hôpital et violence, la sécurité anti-malveillance à l'hôpital, la prise en charge de la violence par l'institution hospitalière, le Bilan 2012 de l'observatoire national des violences en milieu de santé, prise en charge des situations d'agressivités et des états d'agitation aiguë par le personnel soignant.

Un investissement important

En 2012, l'Établissement a consacré un budget pour le renouvellement de la vidéoprotection. Un investissement conséquent pour cet hôpital



qui comptabilise plus de 129 000 personnes soignées par an, et où 5400 personnes se consacrent à leur soins.

Des nouveautés

Pour la première fois, un stand du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF) sera mis à disposition des visiteurs. En effet, chaque année des femmes maltraitées sont accueillies au CHU de Nîmes.

De plus, le grand public aura l'occasion de tester les caméras de vidéosurveillance de l'hôpital, afin de découvrir la qualité et l'efficacité de ce matériel.

Une politique de sécurité reconnue

Depuis le projet de la « Journée Anti-malveillance » mis en place par le Service de Sécurité des Biens et des Personnes en 2010, l'hôpital a été contacté, à plusieurs reprises, par d'autres institutions telles que l'APHM hôpital de la Conception séduit par la politique de prévention et de lutte contre la malveillance mise en place au CHU de Nîmes, le CHU de BESANCON pour la création d'un service de sûreté, la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la jeunesse, rattachée au ministère de la Justice ainsi que le CH d'AVIGNON. Un échange à également eu lieu avec l'ingénieur sécurité des l'hôpital universitaire de GENEVE.

Le commissaire divisionnaire chargé de mission à la Direction Générale de l'Offre de Soins – Observatoire national des violences en milieu de santé a estimé cette démarche à la fois *instructive et constructive* pour d'autres établissements. La plaquette de la «prévention Anti-malveillance » et l'observatoire du CHU de Nîmes sont d'ailleurs en ligne sur le site du ministère des affaires sociales et de la santé.

Des techniques d'intervention adaptée à l'hôpital

Parce que l'hôpital est un lieu particulier, le Service de Sécurité des Biens et des Personnes composé de 33 agents dont un responsable de service et quatre chefs d'équipe, sont formés régulièrement aux gestes et techniques professionnels d'interventions en milieu hospitalier depuis 2008, ces techniques d'intervention spécifiques au milieu hospitalier sont exercées dans le respect des personnes fragiles



accueillies, sans s'éloigner de la démarche de soins. Une priorité tenant compte de la réalité du terrain, des contraintes juridiques et déontologiques !

Lorsque les agents interviennent, ils privilégient la communication et évitent, si possible, la coercition et les contacts physiques.

Ces méthodes et de ces techniques d'interventions sont efficaces car elles sont ajustées au besoin de l'hôpital, ce qui leur a permis de gagner la confiance de l'ensemble personnel soignant.

Ils assurent la sécurité au sein du CHU de Nîmes toute l'année 24/24h et 7/7j. Munis de leurs 62 caméras de vidéoprotection, moyens phoniques et véhicules de patrouilles, le Service est présent pour favoriser un climat de sécurité au sein du CHU auprès de ses 5 000 collaborateurs. Le dispositif en place (plan de prévention) met l'accent sur l'intervention humaine, la technologie ne vient qu'en appoint.

Le Service Sécurité des Biens et des Personnes a pour mission principales d'assurer la protection, la sécurité des personnes : patients, usagers et personnels vis-à-vis de visiteurs indéliçats ou perturbateurs et la surveillance des biens : meubles et immeubles afin de diminuer les vols sur les parkings, dans les vestiaires, dans les chambres de patients, etc. Il assure l'alerte, renseigne et rend compte et fait le lien avec les autorités de police. Le service a également en charge l'accueil et le contrôle des accès ; Il participe en collaboration avec l'équipe de sécurité incendie, à la prévention et la lutte contre l'incendie dans un objectif constant d'améliorer le climat de sécurité et de concilier sécurité, contraintes de fonctionnement et qualité d'accueil.